

L'ECHO DU BINOS

Le journal de la ville de Seysses - Mars 2015 n°84



Liberté

Egalité

Fraternité

Laïcité





**Galette
des**

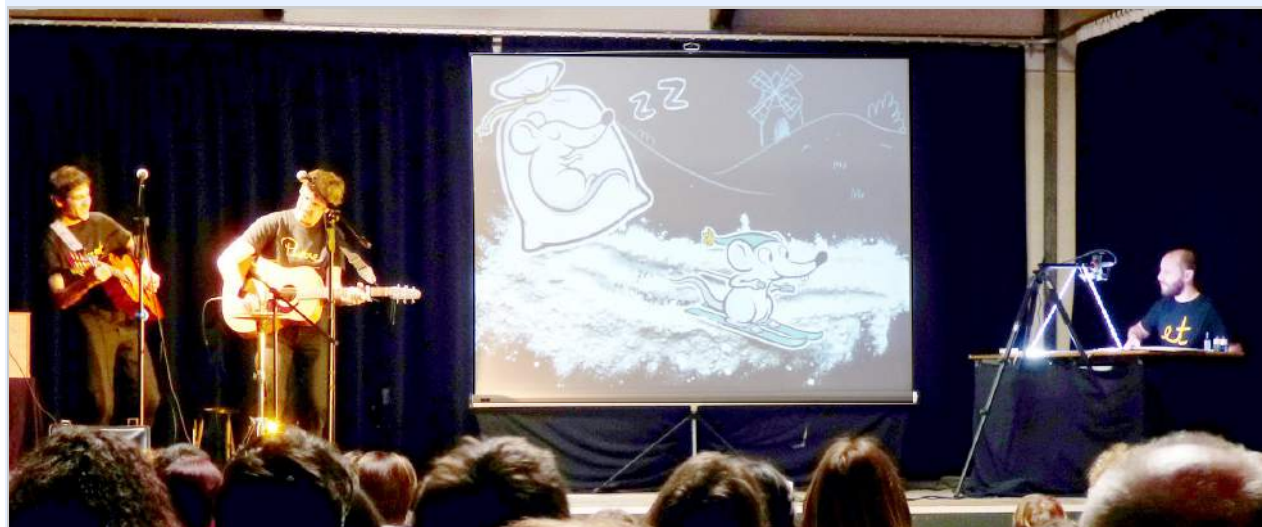


Aînés

Toutes les photos sont disponibles sur le site www.mairie-seyssel.fr Rubrique "Albums photos"



**2 guitares et 1 crayon
concert jeune public**



SOMMAIRE

RETOUR SUR	P.2
ÉDITORIAL	P.3
PRÉVENTION	P.4
INTERCOMMUNALITÉ - SIAS	P.4
INTERCOMMUNALITÉ - SIVOM	P.5
RADAR PÉDAGOGIQUE	P.6
LA POSTE VOUS INFORME	P.6
TRAVAUX	P.6
TRAVAUX AGRANDISSEMENT	
ECOLE FLORA TRISTAN	P.7
RÉSULTATS ENQUÊTE	P.8/9
COMMUNICATION	P.9
ZOOM	P.10
SUR LE SERVICE CULTUREL	
VIE ASSOCIATIVE	P.11
ÉTAT CIVIL / DÉLIBÉRATIONS	P.12
ELECTIONS DÉPARTEMENTALES	P.12
TRIBUNE LIBRE	P.13
AGENDA CULTUREL	P.14
AGENDA JEUNESSE	P.15
AGENDA	P.16

ATTAQUE CONTRE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION



L'année 2015 a débuté par des événements atroces et intolérables, l'assassinat de personnes en raison de leurs opinions, de leur croyance religieuse ou de l'uniforme qu'elles portaient.

Les réactions à Seysses, en France et dans le monde ont été magnifiques, mais une fois atténués l'émotion, les sentiments de révolte et d'horreur, le quotidien reprend le dessus. Nous avons pu constater que des jeunes et des moins jeunes étaient loin de partager cette indignation. C'est à chacun de nous d'être très attentif à tout ce qui peut être contraire aux valeurs fondamentales de notre République. L'indifférence par rapport à certains actes ou paroles est assentiment. Nous devons éviter l'amalgame et la généralisation, ce n'est pas parce qu'un terroriste se réclame d'une religion, que tous les croyants sont des tueurs en puissance. Bien au contraire, on a pu constater qu'ils faisaient aussi partie des victimes.

L'histoire est remplie de catastrophes humaines, car des extrémistes de tout bord ont pu faire ériger en dogme le rejet de l'autre parce qu'il était différent par sa couleur, sa pensée, sa croyance ou tout simplement son mode de vie.

L'article 1^{er} de la Constitution Française du 4 octobre 1958 dit : "La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances".

"PÉTITION"

Une feuille circule dans notre commune, intitulée "Pétition contre le projet d'un crématorium situé 3000 chemin du Massonné et chemin du Merle". Il s'agit d'un écrit polémique.

Au cas précis, nous ne pouvons y lire qu'approximations, mensonges ou erreurs.

En fait,

- la municipalité projette la création d'un funérarium à proximité du cimetière ;

- la municipalité avait aussi un projet de création d'un crématorium sur un terrain situé rue Danielle CASANOVA non loin de la maison d'arrêt. Ce dossier a été repris par le SIVOM de la Saudrune avec la promesse, par la mairie de Seysses de lui vendre le terrain. Pour des raisons techniques, le SIVOM a choisi une nouvelle implantation sur des terrains lui appartenant entre le chemin du Merle et le chemin du Massonné.

Le conseil municipal de Seysses aura à se prononcer sur ce choix ;

- Les autres considérations concernant l'esthétisme, les pollutions, etc. démontrent une ignorance totale de ce que peut être une telle opération.

Le Maire,
Alain PACE

Couverture : **Rassemblement citoyen**
du 11 janvier 2015

Conception et réalisation :
Mairie de Seysses, Service Communication

Directeur de publication : Alain PACE

Photos : Mairie ; Associations ;
Intervenants extérieurs

Impression : Imprimerie Cazaux
Imprimé sur papier recyclé
Tirage à 3500 exemplaires



Mairie de Seysses : 05 62 11 64 64
www.mairie-seysses.fr

DÉTECTEURS DE FUMÉE DANS LES LOGEMENTS

Nous vous rappelons que depuis le 8 mars, un détecteur de fumée doit être installé dans tous les logements.

Un geste simple, pas cher, qui sauve des vies

Le saviez-vous ?

Toutes les deux minutes, un incendie se déclare en France. Leur nombre a doublé en vingt ans.

Plus que le feu lui-même ce sont les fumées qui tuent : 80 % des victimes d'incendie meurent intoxiquées par les fumées.

Le détecteur doit être conforme à la réglementation : sur son emballage, doit être inscrit qu'il correspond bien à la norme européenne EN 14604. Vous trouverez le marquage CE sur le détecteur et son emballage.

En plus de ce marquage CE, préférez les détecteurs de fumée comportant le marquage NF. C'est une marque de certification de qualité supplémentaire choisie volontairement par certains fabricants.

Le détecteur de fumée doit être installé de préférence

au plafond, dans la circulation ou le couloir menant aux chambres, puisque les fumées dégagées montent au plafond. Si la pose est murale, il faut impérativement l'installer en hauteur. Pour le fixer, deux trous au plafond et deux vis suffisent. En cas de logement sur plusieurs niveaux, préférez au minimum un détecteur par étage.



A éviter : *il ne faut pas installer un détecteur de fumée dans la salle de bains ou dans la cuisine, la vapeur d'eau pouvant déclencher l'alarme de façon intempestive.*

D'après la loi, c'est au propriétaire du logement d'installer le détecteur (achat + pose), mais c'est bien à l'occupant du logement (locataire ou occupant à titre gratuit) que revient l'entretien du détecteur (changement de la pile lorsqu'un signal sonore, différent de l'alarme, se déclenche).

Plus d'infos :

<http://www.territoires.gouv.fr/detecteurdefumee>

INTERCOMMUNALITÉ

Le SIAS Escaliu vous informe

Le Syndicat Intercommunal d'Action Sociale (SIAS Escaliu) a accueilli sa nouvelle directrice après le départ de Nathalie Sabiron, promue directrice générale des services à la mairie d'Eaunes.

Pendant les neuf ans passés au SIAS Escaliu, Nathalie Sabiron a largement dynamisé l'établissement destiné à l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie, en menant de nombreux projets tels que la construction du nouveau siège social sur Seysses et la concrétisation de partenariats sociaux et médico-sociaux. Sandrine Rodriguez reprend donc aujourd'hui les rênes d'une structure forte de plus de 120 agents.

Native de la région bordelaise, Sandrine Rodriguez cumule à 44 ans près d'une vingtaine d'années d'expérience en milieu social et médico-social. Précédemment, elle assurait la direction du CIAS du Sud Minervois, dans l'Aude, un établissement proposant un service d'aide à domicile, un EHPAD, des services petite enfance, enfance/jeunesse, ainsi qu'une base de loisirs.

Aujourd'hui elle se consacre à la gestion des quatre services du syndicat, destinés aux personnes âgées et/ou handicapées : service aide à domicile, service de portage de repas, service de petit dépannage et une aide à la mobilité.



Sandrine Rodriguez

Intervenant sur un territoire de 21 communes aux alentours de Muret, le SIAS Escaliu poursuit, avec cette nouvelle direction, sa volonté de préserver le lien humain au même titre que le soutien matériel apporté aux personnes dépendantes. Dans un esprit de continuité, Sandrine Rodriguez entend maintenir et soigner cet équilibre tout en relevant les défis financiers de demain.



SIAS Escaliu 220, Route d'Ox, BP35
31600 SEYSSES

Tél : 05 61 56 18 00 Fax : 05 61 56 78 40

Email : contact@sias-services.fr — www.sias-services.fr

LE SIVOM DE LA SAUDRUNE VOUS INFORME

LANCEMENT DE L'ÉTUDE DU BASSIN VERSANT DE LA SAUDRUNE

Après une première étude et un programme d'entretien de 5 ans effectués sur les cours d'eau des 6 communes adhérentes au SIVOM de la Saudrune, une nouvelle étude a été lancée sur l'ensemble du bassin versant de la Saudrune (soit 10 communes partenaires).

Cette étude a pour but d'identifier les perturbations pouvant occasionner des dégradations sur les cours d'eau du bassin versant de la Saudrune. Ce travail de terrain permettra de localiser les secteurs dégradés afin de pouvoir engager par la suite une stratégie de gestion cohérente sur le territoire de toutes les collectivités compétentes à l'échelle du bassin versant de la Saudrune qui dépasse le simple périmètre du cours d'eau et de la commune.

3 objectifs environnementaux essentiels

Cette étude permettra une meilleure connaissance des cours d'eau et plus généralement du bassin versant en terme d'hydrologie et de géomorphologie.

Elle apportera également une amélioration de la qualité de l'eau et du milieu aquatique.

Enfin, elle visera à préserver et valoriser les fonctions naturelles du ruisseau : auto-épuration, accueil de la

biodiversité et régulation des crues afin de mieux protéger les biens et les personnes.

Un état du cours d'eau dégradé suite à l'évolution des modes de vie

Longtemps agricole, le bassin versant de la Saudrune a vu son environnement se transformer considérablement au cours des dernières décennies.

L'urbanisation a conduit à la réalisation de travaux pour palier à l'augmentation des écoulements et à l'imperméabilisation du bassin versant : construction de routes, ponts, murs ... Ces travaux d'augmentation du gabarit des cours d'eau ont modifié en profondeur leur aspect et leur fonctionnement naturel.

De plus, les rejets d'eaux pluviales chargées de polluants chimiques et organiques diminuent la qualité de l'eau et perturbent le milieu naturel.

Enfin, la Saudrune et son affluent le Roussimort ont longtemps été considérés comme un "réseau pluvial à ciel ouvert", faisant l'objet d'un entretien non adapté à un cours d'eau.

L'entretien des ruisseaux : l'affaire de tous

Dans le cadre d'une autorisation préfectorale, le SIVOM de la Saudrune se substitue aux propriétaires riverains et entreprend tous les 5 ans des actions de nettoyage et d'entretien des cours d'eau sur ses communes membres. La campagne de nettoyage du ruisseau "Le Binos" vient de s'achever sur Seysses.

Mais en dehors de ces passages, c'est aux propriétaires riverains à entretenir leur berge et c'est à nous tous citoyens de ne pas considérer le ruisseau comme une poubelle.



RADAR PÉDAGOGIQUE

Le second radar pédagogique de la commune est en service depuis septembre 2014.

Il se situe route de Fonsorbes et est équipé d'un panneau solaire.

Ce radar vise à sensibiliser les conducteurs à leur vitesse réelle, il n'est pas répressif.

Si la vitesse limite est dépassée, il vous affichera sa valeur en rouge et vous indiquera le nombre de points que vous auriez dû perdre et le montant de l'amende associé.

A contrario, si vous roulez à la vitesse autorisée, celle-ci s'affichera en vert.

Alors adoptons une conduite citoyenne !

Part communale : 4 350.00 € H.T



LA POSTE VOUS INFORME

HORAIRES BUREAU DE POSTE DE SEYSSES



LA POSTE

Depuis le lundi 2 février 2015, le bureau de poste propose de nouveaux horaires d'ouverture.

lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

mardi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30

samedi de 9h à 12h

TRAVAUX

RÉHABILITATION DES ARRÊTS DE BUS TISSÉO

Le Sivom de la Saurdrune a été chargé par TISSEO d'étudier la mise en accessibilité des arrêts de bus.

Des travaux de voirie permettant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (fauteuil roulant, poussette...) ont été réalisés par Tisseo aux arrêts de bus "Victor Hugo".

Ces travaux ont consisté à réaménager les largeurs et pentes des trottoirs, les passages bateaux, le marquage au sol, la signalisation, la pose de bandes podotactiles permettant d'alerter les personnes déficientes visuelles...

TISSEO prend en charge la totalité du coût des travaux : **47 619.00 € TTC**



AGRANDISSEMENT DU GROUPE SCOLAIRE FLORA TRISTAN

Comme prévu lors de la création du groupe (ouverture en septembre 2005), le doublement de classes, soit la création de 5 classes élémentaires et 3 classes maternelles, a été lancé :

- fin 2013 : étude d'agrandissement du groupe scolaire Flora Tristan,
- juin 2014 : marchés de travaux signés pour un montant de 1 396 512 € H.T
- juillet 2014 : début des travaux pour une durée de 14 mois en privilégiant une planification la moins contraignante sur le fonctionnement des écoles, (les travaux les plus bruyants sont effectués en dehors des horaires scolaires).

En relation avec les constructions voisines au lieu dit Rabi, la fin des travaux est prévue à la rentrée scolaire de septembre 2015 et l'ouverture d'une classe élémentaire et d'une classe maternelle est attendue suivant les effectifs à venir (inscriptions en cours). Le nombre de classes évoluera en fonction des effectifs des prochaines années.

L'agrandissement permettra de prendre en compte les effectifs arrivants sur le périmètre appelé à évoluer.

A mi février 2015, le planning est tenu, grâce à l'ensemble des intervenants : entreprises, bureau de contrôle, mission de sécurité, suivi chantier, mais aussi grâce à la météo clémente de fin 2014 pendant les travaux de gros œuvre.

Le corps du bâtiment principal est "hors d'air", et les travaux de cloisonnement, chauffage, électricité, permettent de visualiser les divers locaux de l'agrandissement.

Des travaux d'amélioration sont également menés sur le bâtiment existant, les différents accès du groupe, l'ensemble de la chaufferie etc..., dans une logique de bon fonctionnement, de développement durable, du suivi des réglementations et de la sécurité des biens et des personnes.

Le doublement de la partie cuisine avance également. L'extension est également "hors d'air".

La réalisation des travaux en intérieur sur une période de 2 mois, obligatoirement en été hors fonctionnement de la restauration scolaire, est un vrai défi.

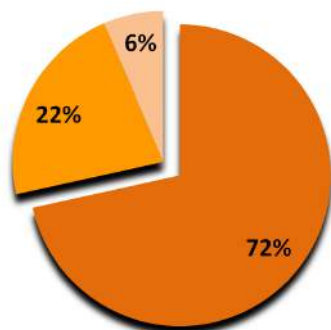


RÉSULTATS ENQUÊTE DE SATISFACTION

Voici les résultats suite à l'enquête de satisfaction insérée dans le précédent écho du Binos (n°83), et en version électronique sur le site internet de la commune.

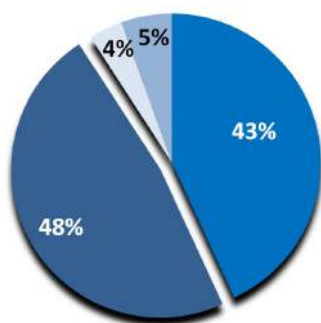
Nous avons reçu 109 réponses (74 version papier et 35 via Internet), pour 3200 exemplaires distribués.

► Lisez-vous le journal municipal "L'Echo du Binos"?



- 72 % ■ En détail
- 22 % ■ Je lis quelques articles qui m'intéressent
- 6 % ■ Je le survole

► De manière générale qu'en pensez-vous ?

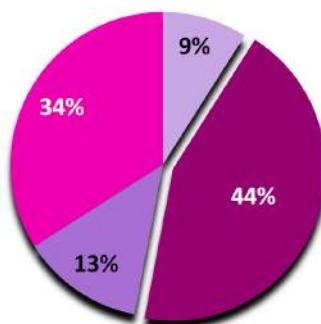


- 43 % ■ Satisfaisant
- 48 % ■ Plutôt satisfaisant
- 4 % ■ Plutôt insatisfaisant
- 5 % ■ Insatisfaisant

► Au niveau du contenu, les thèmes abordés vous conviennent-ils ?

Diverses suggestions sont intéressantes et nous mettrons tout en œuvre afin de les aborder dans les prochaines éditions du journal (vie des quartiers, histoire de Seysses...).

► Consultez-vous le site internet de la commune ?



- 9 % ■ Environ 1 fois par semaine
- 44 % ■ Environ 1 fois par mois
- 13 % ■ Environ 1 fois par an
- 34 % ■ Jamais

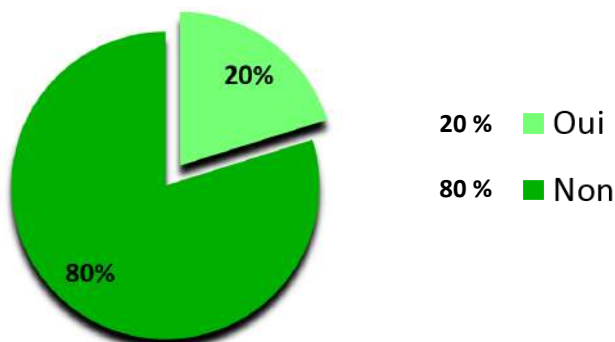
➤ Quelles sont les rubriques du site internet que vous consultez ?

Sur l'ensemble des utilisateurs toutes les rubriques sont consultées.

➤ Quelles autres informations souhaiteriez-vous y trouver ?

Sports, plus d'infos sur les associations, les travaux et ou constructions prévu(e)s, l'économie locale et des renseignements concernant les commerces et les activités de la commune.

➤ Etes-vous abonné(e) à la newsletter (lettre d'informations) ?



➤ Quelle est votre zone d'habitation ? Nom de la rue ou quartier

Les réponses émanent de Seyssois disséminés sur l'ensemble de la commune

Nous vous remercions de votre participation, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques ou suggestions.

COMMUNICATION

Nous écrire via le site de la commune
www.mairie-seysses.fr

- Page d'accueil du site à gauche
- Rubrique pratique
- Contact

Démarches en ligne

- Page d'accueil du site à gauche
- Rubrique pratique
- Vos démarches

Pour toutes informations concernant les formalités à remplir (naissance, enfant, déménagement, emploi, voiture, etc.)

De même, il vous est possible de demander des actes d'état civil, grâce à un formulaire prévu à cet effet.



Inscription à la lettre d'information

- Page d'accueil du site à gauche



La lettre d'information mensuelle de la mairie vous permet de recevoir par mail des informations concernant les actualités et les événements de la ville à venir. Pour la recevoir, il vous suffit de vous inscrire sur la page d'accueil du site Internet de la ville, dans l'espace prévu à cet effet situé dans le menu de gauche. Suite à cette inscription, vous recevrez un mail vous invitant à confirmer votre inscription.

Site Internet en version mobile

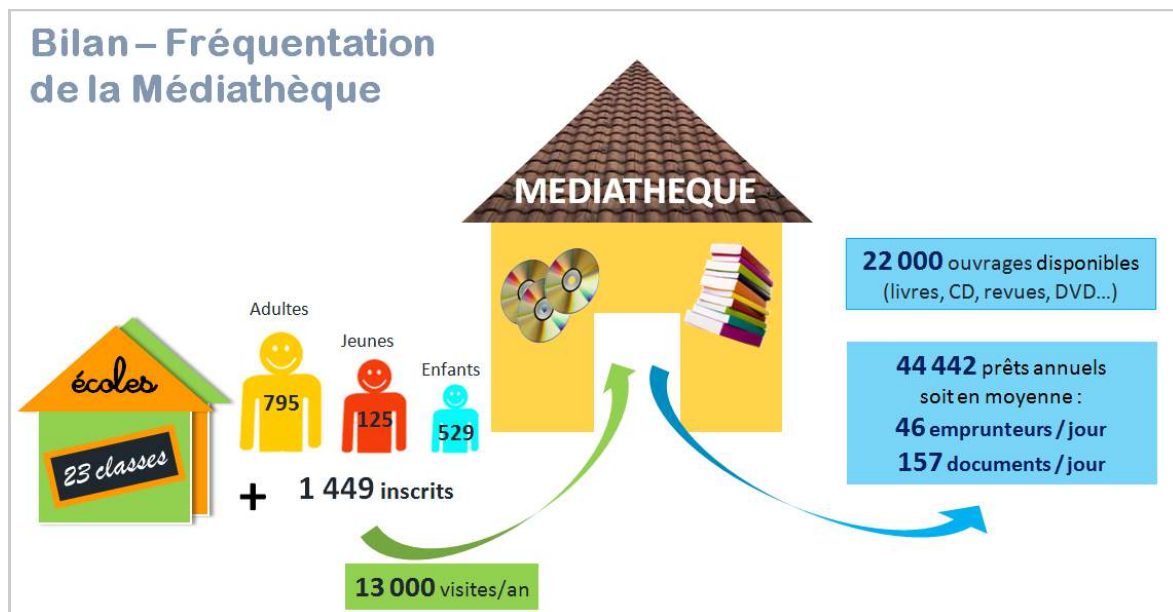
Depuis le mois d'avril 2013, le site Internet de la ville est disponible en version mobile.



ZOOM SUR LE SERVICE CULTUREL

Le service culturel propose des animations, des manifestations tout au long de l'année, et gère la médiathèque municipale.

Quelques chiffres clés en 2014



191 235.00 € : budget global de fonctionnement du service
dont

- **23 300 €** pour le fonctionnement de la médiathèque
(acquisitions livres, CD, DVD, revues...)

- **20 050 €** pour la programmation culturelle

La **programmation culturelle** adulte a attiré **3 917** participants
(cafés littéraires, conférences, concerts, spectacles, art expo, théâtre, salon du livre...).

La **programmation culturelle jeunesse** a attiré **1 812** participants
(spectacles, ateliers créatifs, bébés lecteurs, heure du conte...).

Adhésion à la médiathèque : tarif annuel **Adultes** : Seyssois 3€ Extérieurs 6€
Enfants - de 18 ans : Seyssois gratuit Extérieurs 3€ par an

"Seysses en Livres"

1^{ère} édition de "Seysses en livres" organisée en partenariat avec la librairie "La Renaissance" et l'association "Aux Bonnes Trouvailles"

Quelques chiffres :

- ✓ Environ 1600 visiteurs
- ✓ 521 livres (financés par l'association "Aux Bonnes Trouvailles", 2605 €) ont été offerts à chaque enfant du CP au CM2
- ✓ 2 auteurs ont rencontré les élèves dans les classes (rencontres financées par l'association "Aux Bonnes Trouvailles", 746 €)
- ✓ 5 auteurs présents lors du salon
- ✓ 4 ateliers autour des métiers du livre (calligraphie, origami, reliure...)

Ce premier salon a été très apprécié et a reçu un franc succès.



Racing Club de la Saudrune : Coupe d'Europe

Du 26 mars au 4 avril 2015, la Coupe d'Europe de Rugby Juniors (U18) sera organisée par le comité départemental de rugby de Haute-Garonne.

Cette compétition, de portée internationale, regroupera 24 Nations réparties en 3 groupes (groupe élite / groupe A / groupe B), 720 joueurs et dirigeants, au travers de 36 rencontres.

Les clubs du département ont été sollicités pour participer à l'organisation de deux façons :

- en étant club "hôte" d'une nation (mise à disposition des installations pour leur camp d'entraînement)
- en étant club "match", organisateur de rencontres.

Le RCS a postulé pour être à la fois club "hôte" et club "match".

Le RCS a été choisi pour :

- accueillir l'Ecosse, nation majeure du rugby mondial, membre du groupe élite, sur les installations de Cugnaux durant toute la compétition (nous sommes le seul club évoluant au niveau régional à accueillir une nation majeure)
- accueillir un match de classement du groupe B à Cugnaux le samedi 4 avril à 11h00

Bien que toute la partie sportive se passe sur les installations de Cugnaux, le RCS souhaite que cet événement soit intercommunal, comme l'est le club (Cugnaux, Villeneuve-Tolosane, Frouzins et Seysses).

En marge de l'événement sportif d'autres manifestations seront organisées (échanges avec les écoles, échanges culturels...).

Le RCS souhaite que toutes les communes y soient associées. Le programme complet sera affiché sur le site du club : www.rcsaudrune.fr



Les Puces Seyssaises

L'association "Les Puces Seyssaises" a été créée en décembre 2013 quand nous avons appris que l'association "Aux Bonnes Trouvailles" arrêtaient l'organisation du vide greniers et de la foire aux jouets.

Nous étions bénévoles toutes les trois lors de ces manifestations, nous avons trouvé utile de pérenniser ces actions parce ce qu'elles participent à la vie de Seysses.

Le but de notre association est d'aider les enfants hospitalisés et démunis. Nous avons, cette année, reversé une partie de nos bénéfices à l'association "Les Nez Rouges" qui amuse les enfants à Purpan et aux "Restos du Cœur" sous forme de couches et repas bébés."



De gauche à droite :
Florence VILLIEZ, Karine BONNET, Sonia BEC

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES *Bienvenue à*

25/11 Tao BALDASSA	15/12 Doulia HERNANDEZ KRERI	29/01 Soanne CAZES
27/11 Madona RADOSAVLJEVIC	19/12 Lily FERNANDES-ORFAO	07/02 Martin BEIL
27/11 Anaïs ROUMAGNAC	26/12 Paolo ROLLAND SABATIER	11/02 Nolhan DAMOUR
01/12 Noélia VAUCHEL	26/12 Nayah ZENASNI	13/02 Gaspard RIGACCI MARIE
12/12 Asya DURAN	02/01 Kaysha SOUFFOU	19/02 Jimmy DESVIGNES

DÉCÈS *Sincères condoléances aux familles de*

29/11 Philippe ETANCELIN	16/01 Stéphane BRICE
23/11 Yvette BRUGUÉ épouse CONSTANS	17/01 Marie SAINT-PAULIT épouse GALTIE
05/12 Michel JACKIEWICZ	06/02 Léonce COUGET
14/12 Catherine MILLONE épouse AUDIRAC	06/02 Jean DE GUISTI
19/12 Gérald LAFFONT	14/02 Cyprien DUTOUR

DÉLIBÉRATIONS

Les principales délibérations du Conseil Municipal

du 17 décembre 2014

- ◆ Adhésion au service de prévention des risques professionnels du Centre de Gestion
- ◆ Demande de subvention d'aide à la programmation culturelle 2015
- ◆ Demande de subvention pour l'organisation du Seys'tival 2015
- ◆ Rapport d'activités 2013 du SIAH

du 28 janvier 2015

- ◆ Débat d'orientation budgétaire 2015
- ◆ Groupement de commandes pour les prestations liées aux télécommunications
- ◆ Groupement de commandes pour les prestations liées à la fourniture d'énergie
- ◆ Modification des statuts du SIAH

*Retrouvez toutes les délibérations dans leur intégralité en mairie ou sur www.mairie-seysses.fr
(Vie Municipale / Délibérations)*

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES



Dimanches 22 & 29 mars

Le Conseil Général devient Conseil Départemental, le Conseiller Général devient Conseiller Départemental.

Pourquoi voter ?

Voter est un acte citoyen et démocratique qui vous permet de participer à la vie sociale de votre canton. Vos représentants, les Conseillers Départementaux siègent au sein de l'Assemblée Départementale. Ils y débattent, approuvent ou rejettent les propositions faites par l'exécutif. Ils peuvent également faire eux-mêmes des propositions.

Les Conseils Généraux mettent en place des services publics de proximité dans le domaine de l'action sociale (personnes âgées, enfance et famille, jeunesse, handicap, logement, insertion et Revenu de Solidarité Active).

D'autres compétences sont également assurées par l'Assemblée Départementale : la construction, l'entretien et la gestion (accueil, hébergement) des collèges hors enseignement (maintenance, informatique, restauration), ainsi que les transports publics interurbains et scolaires départementaux, la gestion des routes départementales, le tourisme et la culture (Archives Départementales, Médiathèque Départementale).

Source : <http://www.haute-garonne.fr/fr/index.html>

En application de la loi du 27 février 2002 concernant la démocratie de proximité, un espace de libre expression est réservé dans le magazine municipal aux groupes d'élus constitués au sein du Conseil Municipal. Les textes publiés dans cette rubrique n'engagent que leurs auteurs.

OPPOSITION MUNICIPALE GROUPE ACTION CITOYENNE

On peut être fiers, on doit être fiers d'être français.

Avec nous ici à Seysses, tout le monde par tout dans le pays s'est rassemblé, de toutes les couleurs, de toutes les confessions, de toutes professions, de toutes les idéologies.

De partout le peuple s'est levé, rassemblé et SOLIDAIRE, d'une même voix a crié les valeurs de la République : Liberté, Égalité, Fraternité !!!

Et maintenant ... ?

Pour construire la société du vivre ensemble, chacun de nous a le droit et le devoir moral de participer et de ne plus subir : chacun de nous !

Pour amener, ensemble, le sens commun vers le changement, pour la société où l'éducation est prioritaire et de qualité pour tous les enfants, où les services publics sont performants et évoluent selon les besoins : hôpitaux, routes, logements, retraites, ...Grâce à un Impôt juste, vraiment juste, payé par chacun selon ses moyens et qu'on bénéficie en fonction de ses besoins.

Chacun doit s'exprimer, dire ce qu'il pense, ce qu'il croit juste. Et même si le but semble impossible à atteindre, en participant tous, avec les valeurs d'égalité, liberté, tolérance, respect, il deviendrait possible, il sera conquis.

Et maintenant, à nous de faire entendre notre voix dans notre vie de tous les jours, à l'école, au travail, dans notre commune, notre département, notre nation. On ne baisse pas les bras, on ose, ensemble, en paix, pour l'humain d'abord.

Eva Flores
Action citoyenne

OPPOSITION MUNICIPALE GROUPE MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Les SEYSSOISES et SEYSSOIS, enflammés autour du projet d'un Crématorium !

Le 31 mars 2011, le conseil municipal de Seysses, délibérait sur un projet de réalisation d'un crématorium à construire sur la commune, pour cela la commune affirmait disposer d'un terrain situé au lieu dit "Fourq" (entre la zone commerciale et la maison d'arrêt).

Le 30 septembre 2013, le conseil du "Sivom de la Saudrune", adoptait une délibération pour prendre en compte un arrêté préfectoral lui octroyant la compétence pour réaliser un crématorium, confirmait une étude de faisabilité qu'il avait instruite afin de réaliser cet équipement et se portait acquéreur des parcelles possédées par la commune de Seysses (citées ci-avant) destinées à cet effet. Le 17 avril 2014, le conseil municipal de Seysses, adoptait le principe de céder ces mêmes terrains au "Sivom de la Saudrune" !

Voilà l'historique du projet !

Entre temps et sans consultation des élus Seyssois, les premiers concernés par ce projet, une négociation occulte entre le maire de Seysses et le président du Sivom de la Saudrune, décidait de changer le lieu de réalisation initial du projet !

Pour quelle raison ? Sans doute pour affecter des terrains, possédés par le "Sivom" et destinés à un autre projet (station d'épuration), projet devenu entre temps sans effet !

Les citoyens Seyssois et notamment ceux concernés par la proximité de ce futur équipement, sont excédés par le comportement du maire de Seysses.

Les élus de l'opposition (et peut être même certains élus de la majorité), sont scandalisés d'être traités avec autant de mépris, d'être les spectateurs et non les acteurs des projets de leur commune.

Le maire de Seysses, par ses agissements, se soucie sans doute d'étendre son pouvoir, sans se soucier des élus du peuple, qui lui ont confié la mission de les représenter et donc de porter leur parole !!

Retrouvez toutes ces infos, sur notre site Internet « mvaseysses.org ». Le groupe « Mieux Vivre Ensemble ».

*Histoire
de l'Art*

Initiation à l'Histoire de l'Art

Annick Arnaud, historienne de l'art et conférencière conduira 2 séances d'apprentissage et de découverte de l'art, salle des mariages de 18h30 à 20h

► Jeudi 26 mars

Vermeer et le goût de la Laitière



► Jeudi 9 avril

Souloges : une œuvre habillée de noir



L'heure du conte

Contes à la médiathèque par Enora (à partir de 3 ans)

Un mercredi par mois à 16h

Un moment très attendu par les jeunes oreilles pour découvrir des histoires merveilleuses, magiques, effroyables ou drôles, qui font rire, rêver... N'hésitez pas à vous inscrire.

★ 8 avril

★ 6 mai

★ 3 juin

Concert rock pour enfants "Les Oreilles Rouges"

Mercredi 1^{er} avril, 18h à la salle des fêtes - Inscription obligatoire

Ils font du rock. Ils ont des enfants. Ils leur écrivent des chansons. Évidemment.

L'un chante fort et transpire abondamment, l'autre est resté coincé du côté obscur de la farce.

80 piges à eux deux – mais à peine douze d'âge mental – ils balancent leur rock pédiatrique et rigolard avec une grande économie de moyens, tout en prenant les enfants pour ce qu'ils sont : des gens intelligents. Tant pis pour les grands.

Écouter des extraits <http://oreillesrouges.canalblog.com/>



Concert "Musiques au Chœur"

par l'Harmonie de Muret Nicolas Dalayrac et Chorale Atout Chœur
Dimanche 28 juin à 17h - Kiosque du parc de la Bourdette (Salle des fêtes en cas de pluie)

45 musiciens et 60 choristes



Pour tout renseignement sur les événements organisés par le Service Culturel (Billetterie, réservations) :
Médiathèque de Seysses - 05 62 23 00 63 - mediatheque@mairie-seysses.fr

ACCUEIL DE LOISIRS : ALSH

Périodes d'inscription pour les mercredis :

- de mai : du 30 mars au 10 avril

- de juin : du 4 au 15 mai

Vacances de printemps :

Période d'ouverture : du 13 au 24 avril (7h30 - 18h30)

Période d'inscription : du 16 au 27 mars

Thème proposé : « **les jeux d'autrefois à aujourd'hui** »

Des activités manuelles et sportives ainsi que des jeux seront proposés aux enfants de 3 à 12 ans.

2 sorties seront organisées les mercredis 15 et 22 avril.

Les lieux ne sont pas encore définis à ce jour.

ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS (EMS)

Stages Multisports

Vacances de printemps :

du 13 au 17 avril



Des activités sportives seront mises en place en journée ou demi-journée de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Une randonnée intergénérationnelle sera organisée le mardi 14 avril et une sortie à la patinoire de Blagnac aura lieu le vendredi 17 avril.

Période d'inscription

du 16 au 27 mars

Toutes les inscriptions se font à l'accueil du Service Enfance, Jeunesse & Sports.

POINT ACTIONS JEUNES

SAMEDI 13 JUIN

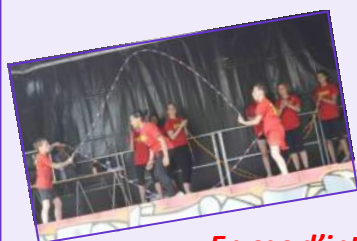
de 15h à 19h

autour de l'église



4^{ème} SEYS'TIVAL

organisé par le PAJ



En cas d'intempérie, le festival de cultures urbaines sera annulé.

PAJ - 26 rue Savignol - Contact : Gabrielle ou David - 05 61 08 40 39 / paj@mairie-seysses.fr

SEYS'TIVAL

Mardi 23 juin à 19h
spectacle de fin d'année du SEJS
sur le stade Savignol
(repli au gymnase en cas d'intempérie)

Retrouvez toutes les informations jeunesse / www.mairie-seysses.fr
rubrique jeunesse / Accueil de Loisirs ou Point Actions Jeunes

AGENDA

MARS

Jeudi 19

- **Commémoration du 19 mars**
16h - Monument aux Morts

Dimanches 22 & 29

- **Elections départementales**

Mercredi 25

- **Conseil municipal** - 20h30
Salle du Conseil - 8 rue Gal de Gaulle

Samedi 28

- **Portes ouvertes**

Tél. 05 61 56 11 31

CLUB SKI MONTAGNE

AVRIL

- **Calendrier des matches**

rcsaudrune.fr

RUGBY - RC SAUDRUNE

Du 1^{er} au 22

- **Tournoi Tennis**

homologué "jeunes"

Renseignements & inscriptions

<http://club.fft.fr/tcseysses>

TENNIS CLUB SEYSSOIS

Samedi 11

- **Chasse aux œufs**

de 14h à 17h Parc de la Bourdette

2 € de participation par enfant

Tél. 06 08 74 53 73

LES PUCES SEYSSOISES

- **Loto** 20h - Salle des fêtes

JUDO JU-JITSU

Dimanche 12

- **Sortie** Rocher Carlong

Tél. 05 61 56 11 31

CLUB SKI MONTAGNE

Mardi 14

- **Point Rencontre Seniors**

14h30 - Salle des fêtes

Thème : Tri sélectif Tél. 05 62 11 64 80

CCAS - MAIRIE

Vendredi 17

- **Bal country** - 21h - Salle des fêtes - Entrée 5€ (Adhérents 3€)

freedomdc@hotmail.fr

FREEDOM DANCE COUNTRY

Dimanche 19

- **Bal musette** de 15h à 19h et de 21h à 1h - Salle des fêtes

Orchestre "SAINT-RAPHAËL"

Entrée 8 € / 14 € les deux séances

CLUB DU 3^{ème} ÂGE

- **Sortie** Cabane de Conques

Tél. 05 61 56 11 31

CLUB SKI MONTAGNE

Samedi 25

- **Théâtre** 21h - Salle des fêtes

Comédie : Quand la Chine télépho-

nera - En faveur de l'association

Hôpital Sourire/Plus de Soleil pour

nos Aînés. Tarif : 10€ - Etudiant/

acb : 8€ Enfant - de 12 ans : gratuit

Réservez : 06 61 93 93 25 ou

plusdesoleil31@gmail.com

LES COULEURS DE LA COMÉDIE

Mardi 28

- **Goûter dansant**

14h30 à 18h30 - Salle des fêtes

ouvert à l'Interclubs "Groupement

de l'arrondissement de Muret" de

Orchestre "Jérôme MARZIANI"

CLUB DU 3^{ème} ÂGE

Dimanche 26

- **Sortie** Etang de Font Vives

Tél. 05 61 56 11 31

CLUB SKI MONTAGNE

MAI

Vendredi 1^{er}

- **Retroc'Seysses** de 9h à 17h

Salle des fêtes - Entrée gratuite

20^e bourse Auto-Moto - 90 exposants

Tél. 06 08 90 49 73

CLUB DES COLLECTIONNEURS

Dimanche 3

- **Sortie** Sentiers des Marbrières

Tél. 05 61 56 11 31

CLUB SKI MONTAGNE

Vendredi 8

- **Commémoration du 8 mai**

11h30 - Monument aux Morts

Samedi 9

- **Vide jardin** de 8h30 à 12h au

rond de l'Eglise (centre ville)

LA MAIN VERTE SEYSSOISE

Dimanche 10

- **Bal musette** de 15h à 19h et

de 21h à 1h - Salle des fêtes

Orchestre "Thierry BONNEFOUS"

Entrée 8 € / 14 € les deux séances

CLUB DU 3^{ème} ÂGE

- **Sortie** Pech de Bugarach

Tél. 05 61 56 11 31

CLUB SKI MONTAGNE

Du 14 au 17

- **Séjour** week-end Les Cévennes

Tél. 05 61 56 11 31

CLUB SKI MONTAGNE

Mercredi 20

- **Conseil municipal** - 20h30

Salle du Conseil - 8 rue Gal de Gaulle

Vendredi 29

- **Concert** En l'église de Seysses

à 20h30 - Le Trio AQUILON

(saxophone, flûte, orgue) nouveau :

transmission sur grand écran des

musiciens installés à la tribune de

l'orgue. Venez nombreux

<http://lesamisdelorguedeseysstes.org/>

LES AMIS DE L'ORGUE

- **Bal Country** 21h - Salle des

fêtes - Entrée 5€ (Adhérents 3€)

Plus d'infos : freedomdc@hotmail.fr

FREEDOM DANCE COUNTRY

Samedi 30

- **Théâtre** - 20h30 Salle des fêtes

Spectacle de l'atelier

"Théâtre pour enfants"

<http://foyer-rural-seysstes.fr/>

FOYER RURAL DE SEYSSES

JUIN

Lundi 1^{er}

- **Ramassage des encombrants**

Pensez à les sortir le dimanche soir

(le ramassage se fait sur plusieurs jours)

Dimanche 7

- **Vide greniers** de 9h à 17h

Salle des fêtes Tél. 06 08 74 53 73

lespuces.seysstes@gmail.com

LES PUCES SEYSSOISES

Samedi 13

- **Gala de danse** - 20h30

Salle des fêtes - Spectacle de l'atelier

"Ecole de danse"

<http://foyer-rural-seysstes.fr/>

FOYER RURAL DE SEYSSES

Dimanche 14

- **Bal Country** - 14h30 à 18h30

Entrée 5€ (adhérents 3€)

freedomdc@hotmail.fr

FREEDOM DANCE COUNTRY

Mardi 16

- **Voyage pour les Seniors**

Destination à définir

Tél. 05 62 11 64 80

CCAS - MAIRIE

Dimanche 21

- **Sortie** Pic du Gar/Pic Saillant

Tél. 05 61 56 11 31

CLUB SKI MONTAGNE

Mercredi 24

- **Conseil municipal** - 20h30

Salle du Conseil - 8 rue Gal de Gaulle

Dimanche 28

- **Sortie** Estany Tort Rius

Tél. 05 61 56 11 31

CLUB SKI MONTAGNE

MAIRIE DE SEYSSES - 10 place de la Libération - Tél : 05 62 11 64 64 - www.mairie-seysstes.fr

Du lundi au vendredi : 9h - 12h30 / 14h - 17h - samedi : 9h30 - 12h15